

PREFECTURE DE POLICE

Cabinet du Préfet

Sous-Direction Administrative

2. BUREAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1er Juillet 1901. — Art. 5.)

(Ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications adressées à la Préfecture de Police.)

10.921



La déclaration doit, dans le délai d'un mois, être rendue publique, sur les soins de l'association, au moyen de l'insertion au Journal officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et objet de l'association, ainsi que l'indication du siège social. (Décret du 16 août 1901, art. 1^{er}.)

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. (Loi du 1^{er} Juillet 1901, art. 5.)

Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, sont inscrites sur un registre tenu au siège de toute association déclarée : les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnées au registre.

Ce registre doit être coté par numéro et par dernière page et graphé sur chaque feuille par le chef de Police ou son délégué. (Décret du 16 août 1901, art. 6 et 7.)

A la date du 10 Decembre 19 47

M. adama A. FARCAT

demeurant à PARIS

rue Joseph Granier , I

a effectué la déclaration d'une association portant la dénomination de " CENTRE FRANCAIS de PROTECTION de l'ENFANCE "

et dont le siège social est fixé à PARIS

rue de Tilsitt , 3

Il a déposé à l'appui de cette déclaration :

1^o Deux exemplaires des statuts de l'association ;

2^o La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association ;

3^o ce récépissé annule ceux délivrés le 11 Juin 1947 et le 19 Juillet 1947

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police :

LE CHEF DE BUREAU,

J. Camin

EMENT GENERAL DE L'ALGERIE

EMPRUNT ALGERIEN 3 % 1902

(Col du 7-avril 1902)

Liste des obligations sorties au quatre-vingt-onzième tirage d'amortissement du 3 novembre 1947.

1.691 à 1.900 — 4.831 à 4.840 — 5.081 à 5.090 — 6.571 à 6.580 — 6.731 à 6.740 — 6.911 à 6.920 — 7.291 à 7.300 — 7.931 à 7.940 — 9.491 à 9.500 — 9.801 à 9.810 — 10.741 à 10.750 — 11.451 à 11.460 — 12.451 à 12.460 — 14.421 à 14.430 — 14.491 à 14.500 — 14.621 à 14.630 — 15.311 à 15.320 — 15.751 à 15.760 — 19.551 à 19.560 — 20.981 à 20.990 — 21.731 à 21.740 — 21.901 à 21.910 — 23.171 à 23.180 — 23.521 à 23.530 — 25.611 à 25.620 — 25.921 à 25.930 — 27.361 à 27.370 — 31.231 à 31.240 — 31.701 à 31.710 — 31.981 à 31.990 — 32.171 à 32.180 — 32.531 à 32.540 — 34.731 à 34.740 — 34.761 à 34.770 — 34.971 à 34.980 — 35.191 à 35.200 — 35.431 à 35.440 — 38.191 à 38.200 — 39.721 à 39.730 — 41.101 à 41.110 — 41.141 à 41.150 — 41.341 à 41.350 — 41.701 à 41.710 — 46.321 à 46.330 — 46.331 à 46.340 — 49.461 à 49.470 — 49.621 à 49.630 — 49.681 à 49.690 — 50.401 à 50.410 — 51.651 à 51.660 — 52.176 à 52.180 — 52.671 à 52.680 — 52.771 à 52.780 — 53.131 à 53.140 — 55.971 à 55.980 — 56.381 à 56.390 — 56.651 à 56.660 — 58.041 à 58.050 — 60.251 à 60.260 — 61.104 à 61.110 — 61.211 à 61.220 — 61.511 à 61.520 — 62.811 à 62.820 — 63.041 à 63.050 — 63.841 à 63.850 — 64.361 à 64.370 — 65.911 à 65.920 — 66.541 à 66.550 — 67.481 à 67.490 — 67.661 à 67.670 — 68.071 à 68.080 — 69.531 à 69.540 — 69.751 à 69.760 — 69.781 à 69.790 — 70.251 à 70.260 — 72.961 à 72.970 — 73.411 à 73.420 — 73.501 à 73.510 — 76.231 à 76.240 — 76.331 à 76.340 — 76.551 à 76.560 — 76.661 à 76.670 — 77.161 à 77.170 — 77.341 à 77.350 — 77.411 à 77.420 — 78.051 à 78.060 — 78.121 à 78.130 — 78.511 à 78.520 — 78.711 à 78.720 — 79.891 à 79.900 — 80.111 à 80.120 — 80.681 à 80.690 — 81.021 à 81.030 — 81.551 à 81.560 — 82.021 à 82.030 — 84.611 à 84.620 — 84.941 à 84.950 — 85.671 à 85.680 — 85.651 à 85.660 — 87.391 à 87.395 — 87.821 à 87.830 — 89.631 à 89.640 — 90.491 à 90.500 — 91.131 à 91.140 — 92.031 à 92.040 — 92.071 à 92.080 — 93.321 à 93.330 — 93.971 à 93.980 — 94.601 à 94.610 — 97.111 à 97.120 — 98.731 à 98.740 — 99.391 à 99.400 — 99.461 à 99.470 — 99.531 à 99.540 — 100.211 à 100.220 — 100.250 — 100.921 à 100.930 — 100.991 à 100.999 — 101.311 à 101.320 — 101.911 à 101.920 — 103.841 à 103.850 — 104.951 à 104.960 — 104.001 à 104.010 — 105.441 à 105.450 — 107.381 à 107.390 — 107.581 à 107.590 — 108.131 à 108.140 — 108.941 à 108.950.

La présente liste porte à 62.729 le nombre d'obligations sorties depuis l'origine des tirages et réduit à 46.719 le nombre de titres restant à rembourser jusqu'à l'amortissement définitif de l'emprunt.

Le remboursement des obligations et le paiement des coupons auront lieu à partir du 15 janvier 1948 aux caisses des établissements ci-après :

Banque de Paris et des Pays-Bas ;
Comptoir national d'escompte de Paris ;
Crédit lyonnais ;
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ;
Crédit algérien ;
Trésorerie générale de l'Algérie.

Manufacture de Machines du Haut-Rhin
« MANURHIN »

Rectificatif au Journal officiel du 30 décembre 1947 : page 12016, 3^e colonne, Tableau d'amortissement. Obligations 5 1/2 % 0.421, 3^e ligne, au lieu de : 1901, 267, lire : 1960, 267.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1^{er}.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1945)

23 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'amicale des anciens « F. L. et résistants du groupe Plateau montifié » ses statuts, la composition du bureau et change son titre qui devient AMICALE DES ANCIENS « F. L. et résistants des groupements Plateau et Limacro ». Siège social : 75, boulevard de Verdun, Fontenay-sous-Bois.

3 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. UNION CYCLISTE NANTAIS. But : pratique du cyclisme sous toutes ses formes. Siège social : mairie de Saint-Martin-de-Ré.

3 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association des anciens français d'origine étrangère. But : défense des intérêts des anciens français d'origine étrangère, en ce qui concerne leur origine ou leur confession. Siège social : 15, rue Daumier, Paris.

3 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. AMICALE DES ANCIENS DU 146^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. But : venir en aide aux anciens du régiment, victimes de la faiblesse de guerre. Siège social : brasserie des Deux-Hémisphères, place Thiers, Nancy.

3 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rillieux-Vielles. SIALEL-SCOR. But : pratique de tous les sports et notamment la football. Siège social : chez M. Ringuedel, à Rillieux.

3 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de Vesoul. Association métropolitaine des amitiés de caristes privés des cônes ; section départementale de la Haute-Saône. But : développer l'esprit de solidarité en organisant une entraide efficace entre les sociétaires. Siège social : 16, rue Nolrot, Vesoul.

1 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Loches. Vélos-Circo PRAZILLAS. But : développement du sport cycliste. Siège social : café de la Grand'Cour, à Prazilly-sur-Claise.

1 décembre 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. Association d'entraide sociale des établissements Leroux frères. But : création, développement, propagation et gestion de toutes œuvres sociales et institutions d'intérêt commun pour les personnes appartenant à quelque titre que ce soit, aux établissements Leroux frères. Siège social : 123, rue de Tourcoing, Roubaix.

4 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube. Le Rêveur-Verdunois. But : étude de la musique et enseignement du clavier, de la trompette et du tambour. Siège social : mairie de Vandœuvre-sur-Bar.

5 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Clermont. Le Volontaire de Bacouet. But : encouragement du sport colombophilie parmi les amateurs munis de l'autorisation préfectorale ; créer l'union entre tous les membres de l'association en vue de participer aux concours organisés par la fédération colombophilie française. Siège social : mairie de Bacouet.

5 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ailier. AMICALE SPORTIVE DE SACLAY. But : pratique des sports. Siège social : école publique de Saulzet.

6 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. SERVICE MÉDICAL DU TRAVAIL DU LYON ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES DE LA RÉGION PARISIENNE. But : service médical du travail du livre et des industries graphiques de la région parisienne. Siège social : 113, boulevard Saint-Germain, Paris.

6 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Flézac. Association Familiale Rurale de Saint-Pauloux. But : étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social : mairie de Saint-Pauloux.

8 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. Etoile cycliste troyenne. But : pratique du sport cycliste, tant de compétition que de tourisme, ainsi qu'éventuellement tout autre sport. Siège social : café des Sports, place du Commerce, Talley.

8 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Service médico-social du travail Pans-Est. But : service de médecine du travail interentreprises et réalisations sociales diverses. Siège social : 39, rue Crozatier, Paris.

8 décembre 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. AVZIM SPORTIF DE L'ORT-TRAMOUZ. But : pratique de la gymnastique. Siège social : Grande-Rue, à Pont-Trambouze.

10 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de Cahors. Association d'éducation populaire de l'école ALLIX-DE-SOUMMAY. But : organiser le fonctionnement de l'école ainsi que des œuvres périscolaires ou post-scolaires qui pourraient y être rattachées. Siège social : rue Frédéric-Suisse, Cahors.

10 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de Cahors. Association d'éducation populaire de l'école NOTAT-DAMAS. But : organiser le fonctionnement de l'école ainsi que des œuvres périscolaires ou post-scolaires qui pourraient y être rattachées. Siège social : 17, rue des Coublours, Cahors.

10 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de Cahors. Association d'éducation populaire de l'école SAINT-JEAN-D'ARC. But : organiser le fonctionnement de l'école ainsi que des œuvres périscolaires ou post-scolaires qui pourraient y être rattachées. Siège social : 3, place de la Verrerie, Cahors-Cabessut.

10 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Sainte-Menhoult. SOCIÉTÉ DE FORMATION FAMILIALE DE SAINT-MENHOULT. But : préparation militaire. Siège social : au domicile du président M. Lavalée, rue des Petits-Frères, Sainte-Menhoult.

10 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Fédération française des sociétés de mathématiques. But : grouper les sociétés de mathématiques. Siège social : 11, rue Pierre-Curie, Paris.

10 décembre 1947. Déclaration à la préfecture du Finistère. Association Cercle d'escrime de QUIMPER. But : pratique de l'escrime (comprend une section masculine et une section féminine). Siège social : hôtel de la Poste, rue des Reguaires, Quimper.

10 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE. But : dans l'esprit de la déclaration de Genève, venir en aide aux enfants dans la détresse ; améliorer les conditions de la protection de l'enfance ; contribuer au développement tant moral que physique de l'enfance ; en coopération avec les autres organismes français, étudier la situation et les besoins de l'enfance, suggérer toute réforme nécessaire, encourager la coordination des organismes de protection de l'enfance. Siège social : 3, rue de Tilsitt, Paris.

11 décembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. COMITÉ NATIONAL POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME. LA DÉCLARATION ET L'AMNISTIE. But : apaiser les esprits et favoriser la réconciliation des Français par le retour à une saine conception du droit, par un renforcement de l'indépendance de la magistrature et par un respect plus grand de la personne humaine. Siège social : 34, rue de Londres, Paris.

11 décembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. AMICALE DES ANCIENS ENSEIGNANTS DE L'OCRAUX DE LA CÔTE-D'AZUR. But : création d'une caisse de solidarité entre ses membres pour secourir des secours aux malades et aux blessés du travail. Siège social : route du Foil, Aie-sur-la-Lys.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

PREFECTURE
DU VAL-DE-MARNE

SOUS - PREFECTURE DE L'HAY LES ROSES

Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'Association n° 8943805625

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
VU le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de l'Hay les Roses

Donne récépissé M. JACQUES BELLET, Président
demeurant 23 PLACE VICTOR HUGO
94270 KREMLIN-BICETRE

d'une déclaration en date du 8 juillet 2003 faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s):
SIEGE
BUREAU

dans l'association dénommée

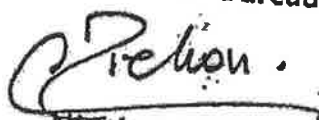
CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L ENFANCE

dont le siège social est situé 23 PLACE VICTOR HUGO
94270 KREMLIN-BICETRE

décision prise lors de: CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12 juin 2003

L'Hay les Roses, le 8 juillet 2003

Pour le Sous-Préfet,
Le Chef de Bureau


Nicole MICHON

Extrait de la loi du 1er juillet 1901 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Les modifications statutaires qui porteront sur un changement de titre, de but ou de siège social, devront en outre, faire l'objet d'une insertion au Journal Officiel dans le délai d'un mois au moyen d'un imprimé à retirer à la Préfecture.

cueil et des services adaptés; organiser une meilleure prise en charge de ses membres handicapés; soutenir les actions des professionnels du transport et de l'accompagnement de personnes à mobilité réduite; participer aux fonds de solidarité des associations Groupe: apport financier et technique; protéger, sauvegarder et développer le patrimoine culturel, social et économique des membres. *Siège social*: 10, rue Léon-Blum, 94240 L'Hay-les-Roses. *Date de la déclaration*: 11 juillet 2003.

2621 - Déclaration à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses. **ASSOCIATION DES ENTRAÎNEURS PROFESSIONNELS DE HAND-BALL DU SECTEUR ELITE**. *Objet*: représenter la profession d'entraîneur salarié de hand-ball auprès de la ligue nationale et de la fédération française de hand-ball; aider, conseiller, défendre, valoriser la profession d'entraîneur de hand-ball professionnel. *Siège social*: F.F.M.B., 62, rue Gabriel-Péri, 94250 Gentilly. *Date de la déclaration*: 11 juillet 2003.

2622 - Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. **CENTRE D'ETUDES MEDITERRANEEENNES POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION (C.E.M.E.F.)**. *Objet*: favoriser les échanges culturels et scientifiques entre le sud et le nord de la Méditerranée; encourager et soutenir les partenaires et collaborations entre universités, associations, fondations et O.N.G. locales et internationales; mettre en place des programmes d'enseignement et de formation supérieure; envisager la mise en place de diplômes euro-méditerranéens à l'intention de jeunes diplômés du sud de la Méditerranée en vue de leur insertion au niveau local, national et régional. *Siège social*: chez M. Ghoulali (Habib), 3, villa Bourgogne, 94430 Chennevières-sur-Marne. *Date de la déclaration*: 15 juillet 2003.

2623 - Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. **ASSOCIATION DU PRIX CLAUDE-PREVOST**. *Objet*: formée en jury libéraux, décernera chaque année, entre le 23 avril et le 31 mai, le prix Claude-Prevost, récompensant un roman ou un recueil de nouvelles récemment paru, qui porte sur un univers intime ou sur le monde un regard original et se distingue pour ses qualités d'écriture. *Siège social*: chez M. Lebrun (Jean-Claude), 28, allée de Bellevue, 94170 Le Perreux-sur-Marne. *Mél.*: jean-claude-lebrun3@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 15 juillet 2003.

Modifications

2624 - Déclaration à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses. **VIBRATIONS**. *Nouvel objet*: location de vaisselle et de voitures anciennes. *Siège social*: 46, rue Béatrice, 94240 L'Hay-les-Roses. *Date de la déclaration*: 7 juillet 2003.

2625 - Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. *Ancien titre*: COMITÉ DE DÉFENSE POUR LA SAUVEGARDE DU BOIS DE VINCENNES. *Nouvel objet*: participer activement à la projection, à la sauvegarde, à la mise en valeur du bois de Vincennes et de son environnement dans l'intérêt des populations des communes val-de-marnaises limitrophes du bois de Vincennes, en concertation avec les collectivités territoriales concernées. *Siège social*: hôtel de ville, 94130 Nogent-sur-Marne. *Transféré; nouvelle adresse*: hôtel de ville, B.P. 83, 23, rue de Paris, 94344 Joinville-le-Pont Cedex. *Site internet*: <http://www.ville-joinville-le-pont.fr>. *Mél.*: courrier@ville-joinville-le-pont.fr. *Date de la déclaration*: 7 juillet 2003.

2626 - Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. **UN ENFANT PAR LA MAIN**. *Siège social*: 6-8, rue Paul-Cézanne, 93360 Neuilly-Plaisance. *Site internet*: www.unenfantparlamain.org. *Mél.*: un.enfant.par.la.main@wanadoo.fr. *Transféré; nouvelle adresse*: 2, boulevard Albert-1^{er}, 94130 Nogent-sur-Marne. *Date de la déclaration*: 8 juillet 2003.

2627 - Déclaration à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses. **ASSOCIATION DES RÉSISTANTS, DÉPORTÉS, INTERNÉS, EMPRISONNÉS POLITIQUES EN AFRIQUE DU NORD, 1940-1944**. *Siège social*: 14, boulevard Ruel, 94120 Pontenay-sous-Bois. *Transféré; nouvelle adresse*: A.R.A.C., 2, place du Méridien, 94802 Villejuif Cedex. *Date de la déclaration*: 8 juillet 2003.

2628 - Déclaration à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses. **CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE**. *Siège social*: 97, boulevard Berthier, 75017 Paris. *Transféré; nouvelle adresse*: 23, place Victor-Hugo, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. *Date de la déclaration*: 8 juillet 2003.

2629 - Déclaration à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses. **CLUB ATHLETIQUE DE L'HAY-LES-ROSES - RUGBY**. *Nouvel objet*: promotion, organisation et gestion de cette activité; participation à l'établissement d'une politique omnisports au sein du C.A.L. dont elle fait partie dans la mesure où celle-ci n'est pas contraire aux objectifs et statuts de la Fédération française de rugby ou de ladite association. *Siège social*: 42, avenue du Général-de-Gaulle, 94240 L'Hay-les-Roses. *Date de la déclaration*: 9 juillet 2003.

2630 - Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. *Ancien titre*: OLYMPIQUE DE NEUILLY-PLAISANCE. *Nouvel objet*: OLYMPIQUE DU PLATEAU. *Siège social*: 147 bis, boulevard de Strasbourg, 94130 Nogent-sur-Marne. *Date de la déclaration*: 16 juillet 2003.

Dissolutions

2631 - Déclaration à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses. **ASSOCIATION ARTEMISIA**. *Siège social*: chez M. Pigeat (Stéphane), 13, rue Griffiellles, 94800 Villejuif. *Date de la déclaration*: 8 juillet 2003.

2632 - Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. **ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE VILLEHERVIERS**. *Siège social*: 6, rue de Condé-sur-Noireau, 94300 Vincennes. *Date de la déclaration*: 11 juillet 2003.

95 - VAL-D'OISE

Créations

2633 - Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles. **DU CŒUR AU MONDE**. *Objet*: organisation d'événements au profit de toute structure et personne morale à but non lucratif et humanitaire. *Siège social*: 6, avenue du 12^e Régiment des Cuirassiers, 95500 Gonesse. *Mél.*: du-cœur-au-monde@wanadoo.fr/. *Site internet*: www.assoc.wanadoo.fr/du-cœur-au-monde. *Date de la déclaration*: 8 juillet 2003.

2634 - Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles. **ESPOIR JEUNESSE SANS FRONTIÈRE**. *Objet*: anti-violence dans les quartiers; amener l'animation, la danse et la culture de toutes origines dans toute l'Europe; organiser des soirées dansantes et bords pour lycéens et collégiens; entreprendre et informer sous forme de reportage sur les jeunes qui ont pu s'en sortir où pas de la violence juvénile; apporter de l'animation comme soutien dans les prisons; proposer un logis accessible à tout jeune en difficulté; entreprendre des journées sportives collectives ainsi qu'aux handicapés; monter une journée d'animation spéciale tous les ans qui aura lieu le 20 décembre. *Siège social*: maison de quartier Valéry-Watteau, route des Réfuzniks, 95200 Sarcelles. *Date de la déclaration*: 10 juillet 2003.

2635 - Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles. **PERMIS DE JOUER**. *Objet*: favoriser, développer et promouvoir toutes actions et activités professionnelles dans les domaines artistiques, culturels, éducatifs et sociaux; formation dans ces domaines des hommes et des femmes; produire, réaliser, créer, diffuser, animer, gérer, administrer et représenter toute forme d'expression culturelle destinée à tous les publics; elle se donne la possibilité par tous les moyens légaux d'aider à l'organisation d'autres structures de spectacles. *Siège social*: chez M. Sananes (Julien), 9, rue du Luxembourg, 95160 Montmorency. *Mél.*: permisdejouer@yahoo.fr. *Date de la déclaration*: 10 juillet 2003.

2636 - Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles. **PAUVRES ECOLIERS D'AFRIQUE**. *Objet*: mener des actions d'assistance de bienfaisance en dons, manuels et matériels scolaires en faveur des écoliers très défavorisés en Afrique. *Siège social*: chez Mme Wotiende Ouayo Constance, 5, parc d'Orgemont, 95500 Gonesse. *Date de la déclaration*: 10 juillet 2003.

Modifications

2637 - Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise. **ORGANISATION POUR LA PROMOTION DE L'ART LYRIQUE (O.P.A.L.)**. *Siège social*: chez M. Dupuy, 115, boulevard